

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail



***PROJET D'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA
DELIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS (PAGDS)***

**Financement Banque mondiale
Projet N° P164302 - Crédit : IDA 7079-CI**

***APPUI DU PAGDS A L'UNITE D'APPUI AUX PROJETS
PRIORITAIRES (UA2P) DE LA PRIMATURE***

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE SUIVI DES PROJETS
PRIORITAIRES**

PERIODE COUVERTE : 02 janvier au 31 mars 2023

Avril 2023

Table des matières

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT.....	3
PRESENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P	3
REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU PREMIER TRIMESTRE TERMINANT LE 31 MARS 2023	4
PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (AVRIL A JUIN 2023)	7

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du suivi-évaluation des indicateurs liés aux décaissements (ILD) du projet d'appui du Projet d'Amélioration de la Gouvernance et la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS) à l'Unité d'Appui aux Projets Prioritaires de la Primature (UA2P). Le rapport porte sur le premier trimestre de l'année 1 conformément à l'ILD 10.2 : Production et diffusion de rapports trimestriels de Delivery Units sur les Programmes et projets prioritaires.

Le rapport donne un aperçu des activités opérationnelles et techniques menées par l'UA2P dans le cadre de son opérationnalisation au cours de la période allant du 2 janvier au 31 mars 2023. Dans l'ensemble, l'opérationnalisation vise le recrutement des ressources humaines, la mobilisation des moyens matériels et logistiques, l'élaboration et le déploiement des outils techniques, et la priorisation des projets et réformes prioritaires devant faire l'objet de suivi par l'UA2P. Pour chacune de ces composantes, le rapport donne un aperçu des faits marquants et un état d'avancement sur la période.

PRESENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 et des plans nationaux de développement, le Gouvernement a identifié des réformes et des projets prioritaires, dont le suivi est assuré via sa feuille de route.

Après les phases de conception, de formulation et de priorisation, la bonne exécution de ce portefeuille de projet et de réforme revêt d'une importance fondamentale pour l'atteinte des objectifs de la vision Côte d'Ivoire 2030 et du Plan National de Développement 2021-2025.

En vue de garantir la coordination de l'activité Gouvernementale, et en lien avec les Ministères concernés, une unité d'appui à la mise en œuvre des projets prioritaires (UA2P) a été mise en place sous l'autorité du Premier Ministre. Cette unité a pour principale mission d'apporter un appui ciblé, institutionnel et opérationnel à la mise en œuvre de certains projets stratégiques jugés hautement prioritaires selon les besoins.

Elle est financée par la Banque Mondiale à travers le Projet d'Amélioration de la Gouvernance et la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS).

Elle a pour mission de faciliter et contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre des projets prioritaires, afin d'accélérer leur rythme d'exécution et garantir l'atteinte de leurs objectifs.

A ce titre, comme stipulé dans l'arrêté de création 0709/PM/CAB du 1^{er} juillet 2022, elle est chargée :

- d'apporter un appui à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires ;
- de mettre en place des mécanismes permettant aux structures et services en charge de la mise en œuvre des projets prioritaires d'examiner régulièrement l'efficacité de leurs actions en rapport avec les objectifs et résultats attendus, notamment à travers des outils informatiques développés à cet effet ;
- d'établir des routines régulières de travail avec les coordonnateurs et les équipes techniques pour l'identification des risques, des problèmes ou des goulots d'étranglement, et mettre en œuvre des actions pour la résolution rapide des problèmes ;
- de fournir à toutes les parties prenantes concernées, un accès au tableau de bord contenant l'analyse des progrès réalisés sur les différents programmes et projets prioritaires ainsi que la situation de leurs impacts respectifs ;
- de renforcer les capacités des structures et départements en charge de la mise en œuvre et/ou du suivi des programmes et projets prioritaires ;
- d'élaborer le Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA) de l'Unité de Gestion;

- d'assurer le suivi des reformes clés ;
- d'élaborer la stratégie et le plan intégrés de communication des livrables et résultats relatifs aux programmes et projets prioritaires ;
- d'élaborer le plan global de collecte de données, d'analyse et de partage d'informations de l'UA2P avec les outils adaptés et l'appui de technologie nécessaire.

En outre, des missions de supervision des opérations au niveau local et de partage de connaissance au niveau régional et international seront effectuées en fonction des besoins.

REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU PREMIER TRIMESTRE TERMINANT LE 31 MARS 2023

A. Volet opérationnel

Le volet opérationnel du rapport concerne le recrutement des équipes, et la mobilisation des moyens matériels et logistique.

Le 1^{er} trimestre de l'année 2023 a été marqué par :

- Le recrutement du personnel clé et support de l'unité
- La formation du personnel sur les mécanismes de Delivery Units

Dans le cadre du renforcement des capacités du personnel de l'UA2P, un atelier de transmission de connaissances sur les politiques publiques en général et spécifiquement sur la « Delivery » s'est tenu du 23 au 24 février 2023 au Seen Hôtel. Cet atelier, facilité par le partenaire technique l'Institut Tony Blair (TBI), a permis de doter le personnel en outils pratiques de priorisation, de planification, de résolution de problèmes et de gestion de la performance. Ces formations ont été dispensées par des experts venus de l'équipe centrale de TBI. Par ailleurs, elles ont été le cadre de discussion entre le Coordonnateur de l'UA2P et TBI pour un cadre plus global de renforcement des capacités. A ce titre, il est prévu de tenir à l'avenir des séances régulières de formation sur des thématiques précises afférentes à la méthodologie Delivery.

- La formation du personnel sur l'utilisation du logiciel digital de suivi numérique des projets et déploiement de l'outil.

Afin de faciliter le suivi, la coordination des projets et le recensement de leurs difficultés opérationnelles, l'approche Delivery recommande l'usage d'outils digitaux. Dans le contexte de l'UA2P, l'outil proposé par TBI a été retenu par son Coordonnateur pour ce faire. Des séances de formation formelles se sont tenues les 23 et 24 mars 2023 à l'endroit de l'ensemble du personnel des pôles.

A l'issue de ces formations, le personnel de l'UA2P, avec l'appui de TBI, a procédé du 20 au 31 mars 2023 à la configuration des projets dans l'outil, avec comme inputs les fiches-projets disponibles sur les pôles Agriculture, Industries Culturelles, Créatives et Hôtellerie. Ces activités ont permis aux formateurs, les équipes TBI déployées au Cabinet du Premier Ministre, d'engager directement le personnel de l'UA2P à la manipulation de l'outil de suivi et de recenser les retours d'utilisateurs quant à son amélioration.

- Le démarrage et la réception des travaux relatifs aux locaux de l'UA2P
- La réception du matériel roulant et informatique

B. Volet technique

Sur le plan technique, le 1^{er} trimestre de l'année 2023 a été marqué principalement par :

- La définition du portefeuille de projets prioritaires suivis par l'UA2P

Cette activité a consisté à définir la matière de travail de l'UA2P. Il s'agissait principalement d'analyser la feuille de route gouvernementale pour l'année 2023 et au-delà, au regard des cinq pôles de l'UA2P, à savoir Industrie, Industries Culturelles, Créatives, Hôtellerie & Tourisme, Agriculture, Social et Infrastructures. Les critères utilisés pour la priorisation des projets de la feuille de route se résument autour du caractère structurant du projet pour l'économie ivoirienne, des aspirations politiques de SEM, le Premier Ministre et de l'échelle d'impacts du projet pour le pays. Au total, 68 projets ont été obtenus.

Un exercice de réconciliation de ces projets avec les cibles du Plan National de Développement 2021-25 a été par ailleurs effectué, lequel permet de justifier l'importance du dispositif de Delivery dans l'atteinte des objectifs de développement du pays. En lien avec le statut de déploiement des équipes, seuls les portefeuilles de projets des pôles Agriculture, Industrie et Industries Culturelles, Créatives, Hôtellerie & Tourisme ont été bouclés et validés. Les pôles Infrastructure et Social feront l'objet de cadrage à mesure que les équipes afférentes seront recrutées.

- Le démarrage des missions de diagnostic sur les projets concernés

Les missions de diagnostic couvrent à la fois les projets de la Task Force PM et ceux des cinq pôles de l'UA2P.

Au titre de la Task Force PM, les missions de diagnostic couvrent à date les thématiques agricoles et industrielles. Ci-dessous, l'état de la tenue de ces missions avec les résultats obtenus. Les éléments justificatifs de ces missions (TdRs) et comptes-rendus joignent ce rapport en annexes.

Tableau 1 : Missions de terrain réalisées dans le cadre de l'UA2P sur le 1er trimestre de l'année 2023

Pôles	Mission	Villes	Participants
Agriculture	Visite des acteurs de la chaîne de valeur du riz autour des usines de riz de la Mé (12-13 janvier)	Gagnoa - Adzopé	- M. Lamine Bakayoko
	Visite aux coopératives de femmes productrices de beurre de karité et de vivriers (23-26 janvier)	Ferkessédougou	- Mme. Coulibaly Barakissa - Mlle. Kouassi Maurine
	Conception d'un plan d'urgence autour des usines de riz de la Mé (01-07 février)	Gagnoa – Guiberoua - Adzopé - Bonahouin	- M. Lamine Bakayoko

	Visite aux coopératives des femmes productrices de vivriers (09-13 février)	Tiassalé -Gagnoa -Sinfra	- Mme Coulibaly Barakissa - Mlle Kouassi Maurine
	Prospection sur la culture de l'oignon (21-22 mars)	Tiébissou, Yamoussoukro-Toumodi	- Mme. Coulibaly Barakissa - M. N'guessan Akra
	Mission avec les experts Thaïlandais sur le riz (07-09 mars)	Divo-Gagnoa-Adzopé	- Mme. Coulibaly Barakissa
Industrie	GREEN 2000 (14-16 mars)	Guîtres - Zikisso	- M. Gabala Désiré - M. Konate Moustapha - M. Silue Guy - M. Bossoh Yannick - M. Kouakou Euloge
	GREEN 2000 (28-30 mars)	Guiembe - Kong	- M. Gabala Désiré - M. Konate Moustapha - M. Silue Guy - M. Bossoh Yannick - M. Kouakou Euloge

Au titre des pôles de l'UA2P et à l'issue du cadrage et de l'élaboration des fiches-projets au titre de l'animation des pôles, il est prévu le déploiement effectif des équipes de l'UA2P auprès des coordonnateurs projet. Ce déploiement se déroulera par phases : (i) élaboration de diagnostic analysant le cadre de mise en œuvre, présentant l'état d'avancement de chacun des projets et ressortant leurs goulots d'étranglement ; (ii) la planification des projets et (iii) la mise en place de mécanismes de gestion de performances à travers des routines et l'outil digital de suivi.

En préparation des missions de diagnostic, la documentation relative à chacun de ces projets a été constituée notamment à travers des fiches-projets. Ces fiches, présentant les informations sommaires du projet, permettent d'informer l'ensemble des équipes sur ses caractéristiques.

PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (AVRIL A JUIN 2023)

Les perspectives pour le 2^e trimestre 2023 seront focalisées sur la continuation de la mise en œuvre des activités programmées dans le cadre du Plan de Travail de l'UA2P.

De manière spécifique, les équipes déployées au niveau des pôles travailleront à la réalisation de diagnostic des projets, à la planification de ces derniers et à la mise en place de mécanismes de gestions de performance pour le suivi de la mise en œuvre des projets.

1. **La phase de diagnostic** permet non seulement d'établir le statut de mise en œuvre du projet, mais surtout d'identifier les goulots d'étranglement majeurs obérant sa mise en œuvre efficace. Elle permet par ailleurs de définir une situation de référence du projet avant la mise en place de mécanismes de Delivery.
2. **La planification** implique l'identification des parties-prenantes et surtout la définition d'une trajectoire de mise en œuvre, comprenant des activités spécifiques budgétisées, des responsables clairs et des délais clairs. Cette étape sert de point de départ pour le déploiement du système de suivi régulier des performances du projet, à travers le déploiement du tableau de bord digital et l'animation des routines.
3. **La phase de gestion de performance** consistera à tenir des routines impliquant les coordonnateurs de projets et le preneur de décision, c'est-à-dire le Premier Ministre, pour la résolution rapide des difficultés de mise en œuvre des projets.